

# Une approche anthropologique de l'adolescence

Jean-Claude Quentel

▶ **To cite this version:**

Jean-Claude Quentel. Une approche anthropologique de l'adolescence. Dialogue. Familles & couples, 2012, Adolescence et famille, 198, pp.9-18. halshs-01522243

**HAL Id: halshs-01522243**
**https://shs.hal.science/halshs-01522243**

Submitted on 13 May 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# UNE APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE DE L'ADOLESCENCE

Jean-Claude Quentel*

—

## L'adolescence et ses processus

### *La sortie de l'enfance*

L'adolescence a, certes, pour substrat physiologique la transformation pubertaire, mais elle suppose, d'un point de vue anthropologique, des processus spécifiquement humains qui relèvent de ce que l'on appelle le « culturel », en tant qu'il s'oppose précisément au registre des processus naturels, notamment biologiques[1]. Toutefois, ces processus spécifiquement humains qui accompagnent la puberté ne se traduisent pas nécessairement sous la forme de l'adolescence. En effet, cet « âge de la vie » n'a pas de tout temps existé et n'existe toujours pas, aujourd'hui encore, dans quantité de pays à travers le monde. L'adolescence n'est donc pas universelle ; elle répond à une problématique d'abord sociale, même si, bien évidemment, elle met en jeu également des processus psychiques. Ce point ne saurait aujourd'hui être contesté. Aussi bien les historiens que les sociologues ou encore les ethnologues nous obligent à saisir la question sous cet angle, en soulignant le fait que l'apparition de l'adolescence est corrélative de transformations qui se sont déroulées dans une société donnée, à une époque donnée et dans une couche de population donnée. Elle répond à une « construction sociale ». Le psychanalyste intervient dans l'après-coup de cette opération ; il

* Psychologue clinicien, professeur à l'Université européenne de Bretagne-Rennes 2, LAS (laboratoire d'anthropologie et de sociologie)-CIAPHS.

[1] Le modèle dont s'inspire cette réflexion sur l'adolescence est celui de la théorie de la médiation de Jean Gagnepain. Ce modèle, dont Marcel Gauchet a pu dire qu'il représentait « l'une des percées majeures des sciences de l'homme au cours du dernier demi-siècle » (2006), a pour ambition de traiter de manière cohérente de l'ensemble de l'humain dans ce qui le spécifie, du point de vue du fonctionnement, par rapport aux autres êtres vivants. Il s'agit donc d'une anthropologie, au sens fort de ce terme, qui a par ailleurs pour particularité de prendre appui sur la clinique, et plus précisément sur la pathologie. D'où son appellation d'« anthropologie clinique ».

saisit l'adolescence comme un état de fait dont il n'a pas a priori à interroger les conditions d'apparition. Que l'adolescence soit relative, liée à un épisode particulier de l'évolution des sociétés, ne doit toutefois pas lui échapper, dès lors qu'il prétend rapporter son analyse, dans la suite de Freud et au-delà de la singularité de celui auquel il a affaire, à des processus généraux.

Précisément, il faut pouvoir faire apparaître que si l'adolescence ne constitue aucunement une réalité universelle, elle recouvre un problème qui, lui, est *général*. De ce point de vue, l'approche anthropologique est fondamentale pour le psychanalyste : elle lui permet de prendre la pleine mesure des processus auxquels il se confronte. Ce problème général, que vient soulever dans nos sociétés le phénomène de l'adolescence, est en fin de compte la *sortie de l'enfance*. Tout être humain se trouve concerné, et s'est trouvé concerné tout au long de l'histoire, par ce problème d'ordre général. En revanche, la manière dont cette problématique de sortie de l'enfance a été prise en charge à travers les sociétés n'a cessé, quant à elle, de changer. Par conséquent, cette problématique de sortie de l'enfance constitue bien un phénomène général (et non pas universel[2]) qui concerne aussi le psychanalyste, alors que relève du particularisme social la façon dont elle se vit dans une société donnée et psychologiquement du singulier ce qui se joue chez un sujet précis.

Dans certaines sociétés, on le sait, la rupture avec l'enfance se fait de manière quasi immédiate. Ces sociétés pratiquent ce que l'on appelle « l'initiation », avec des modalités différentes. Dans d'autres sociétés, dont la nôtre, on assiste au contraire à une sorte d'*étalement du seuil*. Aujourd'hui, on pourrait presque évoquer, à propos de ce qui se passe chez nous, une *dissolution* de tout seuil : il n'y a en effet plus grand-chose qui fait véritablement repère dans le passage à l'état d'adulte.

### *Les caractéristiques de la rupture*

Évoquer une sortie de l'enfance suppose qu'on ait *spécifié* cette période de l'enfance. Ce point est essentiel. Or, l'enfance ne peut se particulariser à partir de la problématique désirante et du processus de refoulement. De ce point de vue, en effet, l'enfant fonctionne très

[2] Les deux termes « général » et « universel » doivent donc être clairement distingués à l'intérieur du champ des sciences humaines, contrairement à ce qu'il en est dans les sciences de la nature. La recherche d'universaux se voit constamment contredite par la mise en évidence de singularités ou de particularismes sociaux (et l'adolescence, qui apparaît à un moment de l'histoire, en est un). Il n'en demeure pas moins qu'il existe des processus qui sont généraux, parce que consubstantiels à l'humanité, quelle que soit la façon dont *par ailleurs* ils sont mis en œuvre ou pris en compte. La sortie de l'enfance est de ceux-là, au même titre par exemple que, pour la psychanalyse, le refoulement ou la subjectivation (Quentel, 2007).

exactement comme un adulte si l'on s'en tient aux processus en jeu. L'enfant se trouve soumis aux aléas du désir au même titre que lui ; ses productions sont interprétables de la même manière. On ne peut spécifier l'enfance qu'à partir de la forme de subjectivation qui est la sienne, ou, si l'on préfère, par le type de séparation psychique qui opère chez lui, totalement différent de ce qui se joue à l'entrée dans l'adolescence. En d'autres termes, l'enfance suppose un mode de positionnement particulier dans le rapport à autrui ; elle implique un type de rapport spécifique à la dimension de l'altérité et telle est la raison pour laquelle on n'allonge jamais un enfant dans la cure. Pour faire bref, on peut soutenir que l'enfant a toujours besoin d'un garant, au sens ontologique du terme. Il lui faut quelqu'un qui l'inscrive dans sa propre histoire et qui assume pour lui la *responsabilité* (au sens anthropologique et non légal du terme). Hannah Arendt pouvait ainsi soutenir que l'adulte a « la responsabilité du monde pour l'enfant » (1954, p. 243).

Ainsi, l'enfant se caractérise par le fait qu'il ne saurait être encore, au sens strict, autonome et qu'il ne peut pas non plus assumer de responsabilité. Ces deux termes sont à entendre ici au sens anthropologique, en les ramenant, conformément à l'étymologie, aux processus qu'ils supposent. Nous sommes à cent lieues de la fameuse problématique « démocratique » contemporaine, qui tient absolument à faire de l'enfant un « individu », au même titre que n'importe quel autre individu, sans particularité aucune autre que le statut *politique* que la société lui confère. Cet enfant-là se trouve dès lors doté de « droits-libertés », non plus simplement de « droits-créances », et il est du même coup censé assumer pleinement la position qui est la sienne dans le rapport à autrui. Telle est la différence entre une vision politique de l'enfant (qui s'arrête au statut social qui lui est conféré) et une vision anthropologique (qui renvoie à la question des processus généraux en œuvre chez lui). L'adolescence répond, du point de vue des processus, à la sortie de ce statut anthropologique. Elle introduit, chez celui qui la vit, une distance à soi-même en même temps qu'à autrui. Au demeurant, il est possible de faire valoir ce qui la caractérise à travers l'expression de « mort à l'enfance » : il s'agit pour l'adolescent de mourir symboliquement à l'enfance. L'ethnologie utilise d'ailleurs le même type de formulation pour évoquer ce dont il s'agit dans les rites initiatiques. Cette mort à l'enfance est alors corrélative d'une « renaissance », qui signe la véritable ouverture au lien social. Le processus en jeu peut être saisi d'une autre façon encore à travers la notion d'*absence* : celui qui était jusque-là un enfant s'ouvre à l'absence, une

absence à soi-même en même temps qu'à autrui. L'adolescent est donc travaillé par une forme de négativité, de « non-être » qui œuvre en lui[3].

Cette dimension d'absence se révèle déterminante. On ne peut véritablement comprendre ce qui se joue dans la problématique de l'adolescence si l'on ne met pas d'abord en avant cette négativité à laquelle il s'ouvre à la sortie de l'enfance. Notre adolescent apparaît « divisé » d'avec lui-même ou en lui-même et ceci rend compte du sentiment d'*étrangeté* qui l'envahit : au sens strict, il ne se reconnaît plus. Cette « absence » à lui-même fonde par ailleurs ce que les philosophes appellent la « contingence de l'être », mais elle rend surtout compte du fait que l'adolescent est en mesure d'affirmer dorénavant sa pleine singularité. Plus encore, on peut soutenir qu'il en vient à partir de là à s'originer lui-même[4]. Il découle de tout ceci la possibilité d'une réelle rencontre d'autrui, de l'autre sexe, bien évidemment, mais plus largement de l'autre dans son altérité radicale.

***La dialectique de la « personne »***

L'adolescent ne peut toutefois en rester à cette phase de négativité, qui fonde pourtant sa singularité. Il va aussitôt chercher à se doter d'une identité, en l'occurrence à conférer une consistance à son être. En d'autres termes, il va remplir son Moi d'identifications ; il va chercher à être positivement « quelqu'un ». Il va en même temps se chercher des origines, ne pouvant se satisfaire de s'être en quelque sorte auto-engendré. Nous sommes en présence d'une contradiction constante, ou d'un incessant mouvement dialectique caractérisant ce que Jean Gagnepain a proposé d'appeler le processus de « Personne ». Toutefois, si un tel processus s'enclenche à la sortie de l'enfance, c'est-à-dire, chez nous, à l'entrée dans l'adolescence, il ne va aucunement se limiter à ce moment ni à la période qui s'ensuit ; il va durer toute la vie. Ainsi, si l'adolescence constitue ce moment où survient LA crise existentielle par excellence, celle-ci s'offre comme le prototype même de toutes celles que l'homme va connaître tout au long de son existence. Le processus qu'elle inaugure n'est autre qu'identitaire.

Pour le dire autrement encore, il se joue en l'homme, à la sortie de l'enfance, un conflit interne, et donc inconscient, entre la dimension de l'enfant en lui et l'adulte qu'il est devenu,

[3] « Dès que le sujet lui-même vient à l'être, il le doit à un certain non-être sur lequel il élève son être. Et s'il n'est pas, s'il n'est pas quelque chose, c'est évidemment de quelque absence qu'il témoigne, mais il restera débiteur de cette absence, je veux dire qu'il aura à en faire la preuve, faute de pouvoir faire la preuve de sa présence » (Lacan, 1978, p. 226).

[4] Jean Gagnepain, proche sur ce point de Lacan, fait état, dans sa théorie de la personne, d'un « principe d'origination » (1992, p. 42 et p. 215 ; 1994-2010, p. 178).

du moins dans le principe. Ce conflit, la psychanalyse le connaît particulièrement bien : en chacun de nous il demeure, nous a rappelé Freud, de l'enfance, et ce jusqu'à la fin de notre vie. Toutefois, cette enfance ne survit pas seulement sous la forme d'une période révolue. Chacun de nous ne cesse, jusqu'à la fin de sa vie, de réagir sur ce mode de l'enfance et se doit de constamment viser au dépassement de cette tendance à la répétition. Nous ne sommes par conséquent jamais adulte une bonne fois pour toutes et nous avons toujours à dépasser la situation de dépendance de l'enfance à laquelle nous avons spontanément recours. Ces considérations générales sur la sortie de l'enfance, sur la rupture qui s'y joue et surtout sur la constante contradiction à laquelle elle ouvre nous permettent sans nul doute de mieux appréhender les enjeux fondamentaux de la relation entre l'adolescent et ses parents.

## Parent-adolescent : un repositionnement mutuel

### *Les retentissements chez le parent*

L'adolescence ouvre ainsi à la dimension d'un conflit interne qui va éventuellement s'extérioriser dans la famille ou plus largement dans la société. Les manifestations observables de l'adolescent ne sont en fait pas à la mesure de ce qu'il éprouve au plus profond de lui-même. Ce conflit va perdurer jusqu'à la fin de la vie et il touche également le parent qui le vit toujours en lui-même. Celui-ci n'échappe pas à la crise, qui va se trouver ravivée, réactualisée, par l'entrée dans l'adolescence de son fils ou sa fille. Du point de vue du parent également, il faut « tuer l'enfant », pour reprendre la formulation et l'argumentation de Serge Leclaire (1975). L'enfant ayant en effet disparu, il lui faut faire avec cet effacement et donc avec le deuil qu'il suppose. Il se confronte à un imparfait (il *était* son enfant), si l'on peut dire, alors que son fils ou sa fille paraît tout entier tourné vers le futur[5]. Il doit précisément faire dorénavant avec du fils ou de la fille, et non plus avec de l'enfant au sens strict. Il est descendu du piédestal sur lequel l'enfant l'installait jusque-là et ce n'est pas chose facile à vivre pour lui ; il y perd sa toute-puissance vis-à-vis de l'enfant, même si elle était illusoire et qu'elle commençait à être entamée, ou du moins questionnée, sur la fin de l'enfance. Pour le parent aussi, c'est un autre type de relation qui se dessine.

[5] Voire vers un futur antérieur, ainsi que le soutient Lacan : celui qui est sorti de l'enfance s'ouvre en fait à l'histoire, à présent en tant qu'auteur, même si les processus qui opèrent en lui demeurent inconscients ; il devient capable de *se* situer par rapport à son passé, comme par rapport à son avenir.

La crise que vit l'adolescent est définitoire de son humanité et de l'affirmation de sa subjectivité : elle le fait participer dorénavant de rapports humains véritablement réciproques, du moins dans le principe, et elle fonde sa propre émancipation. Il se revendique à présent comme interlocuteur face à celui qui était jusque-là son « porte-parole », pour reprendre la formulation de Piera Alagnier (1975). En somme, l'adolescent est en crise, mais il met en même temps son parent en crise. Il l'oblige à changer avec lui ; il le contraint à modifier profondément la relation qu'il entretient avec lui. Il introduit des rapports qui n'existaient pas jusque-là, dès lors qu'il installe des frontières qui fondent pour lui l'intimité, le privé (en tant qu'il s'oppose au public) ou encore une forme de secret[6]. Le parent se trouve dorénavant confronté à un étranger domicilié chez lui. Mais si l'adolescent met en crise le parent, c'est surtout parce qu'il le renvoie à sa propre façon de jouer de la dialectique de la personne en lui et, notamment, à son rapport à ses propres parents depuis son adolescence.

***Le paradoxe de l'adolescence***

Le parent se définit, dans ce qui fait sa spécificité de parent, par le fait qu'il exerce la responsabilité pour l'enfant qu'il a en charge, sachant donc que cet enfant ne peut par lui-même exercer une quelconque charge et que c'est là ce qui caractérise, à côté de son impossibilité à assumer sa propre autonomie, son statut d'un point de vue anthropologique. Lorsque l'adolescence survient, celui qui était un enfant devient capable par lui-même à la fois de cette autonomie et de cette responsabilité, envisagées comme des capacités qui demandent à être mises en œuvre. D'un point de vue anthropologique, le parent n'a plus à exercer de responsabilité pour son fils ou pour sa fille, puisqu'il ou elle en est capable. De fait, l'adolescent est non seulement en mesure d'assumer ses propres positions, mais il se révèle en même temps capable de « faire pour autrui », c'est-à-dire d'assumer une délégation de pouvoir, donc une charge qui lui est confiée. Or, le parent est toujours *légalement* responsable de son adolescent, même s'il n'a plus aucune raison de l'être anthropologiquement. L'adolescent est en effet considéré comme mineur au regard des lois qu'édictent nos sociétés, lois relatives et donc discutables et discutées, mais inscrites dans un code juridique.

[6] Le secret qu'installe le privé ou l'intime dans la relation à autrui n'est pas celui qu'instaure le caché ou l'interdit du point de vue de la problématique désirante. L'un ne va pas nécessairement avec l'autre, comme le fonctionnement de l'enfant en témoigne.

Si la limite à partir de laquelle on devient juridiquement majeur est passée en France de 21 ans à 18 ans il y a bientôt quarante ans, après avoir été fixée à 25 ans après la Révolution, et s'il est question de l'abaisser encore, elle ne coïncidera jamais avec l'entrée (dans nos sociétés) dans la période d'adolescence. Car si tel était le cas, il n'y aurait plus d'adolescence. Celle-ci ne peut se comprendre que comme la période créée par nos sociétés durant laquelle on se trouve toujours considéré comme un enfant d'un point de vue légal (donc mineur) alors que l'on ne l'est plus anthropologiquement. C'est la raison pour laquelle un auteur comme Pierre Bourdieu a pu soutenir, après d'autres, que l'adolescent n'est « ni enfant, ni adulte » ou, ce qui revient au même, qu'il est finalement « mi-enfant – mi-adulte » (1980, p. 146). En clair, l'adolescence se fonde sur une sorte d'aporie qui n'est pas sans effet, non seulement pour les parents, mais pour tous ceux qui ont pour fonction de prendre en charge des adolescents, ainsi que pour la société en général. L'adolescence est une « enfance de culture », résumait Jean Gagnepain.

Le parent doit continuer à exercer la responsabilité, d'un point de vue juridique, pour son adolescent ou son adolescente. Il ne cesse donc pas d'être parent à la sortie de l'enfance. Il ne lui est toutefois pas facile d'assumer une telle responsabilité, alors qu'il s'est fait dessaisir de sa position de garant anthropologique par quelqu'un qui est devenu lui-même anthropologiquement responsable. Il faut par conséquent que le parent soit parent autrement. Par ailleurs, si l'adolescent est à présent anthropologiquement responsable, il lui faut, de son côté, mettre à l'épreuve cette nouvelle capacité dont il dispose. Il lui faut apprendre à l'exercer et, devant l'expérimenter par lui-même, il ne sait donc pas d'emblée comment s'y prendre. On comprend, étant donné la complexité de nos sociétés et les contraintes qu'elles supposent, qu'il ait encore besoin, de ce point de vue, d'être juridiquement protégé. Au demeurant, l'exercice de cette capacité se trouve fortement limitée par la loi. Il y va de son statut social ou politique d'adolescent ! Le parent doit en conséquence le laisser expérimenter pour partie et l'aider pour une autre partie, ce qui n'est pas sans soulever en pratique des contradictions et des frictions. Car ce même parent se confronte sans cesse au risque de l'opposition de son fils ou sa fille, qui affirme, ce faisant, sa différence…

### *L'importance du contexte social*

Les processus implicites qu'une analyse anthropologique met à jour à propos de l'adolescence se trouvent nécessairement investis conjoncturellement dans une certaine situation sociale, ou plus précisément politique, au sens de l'organisation de la cité. Lorsque l'adolescence a été

créée dans nos sociétés occidentales, elle répondait à une nécessité sociale qui est devenue particulièrement évidente au XX$^{e}$ siècle avec le déplacement vers le haut de la limite de l'obligation scolaire : il s'agissait notamment de préparer le mieux possible les jeunes à prendre leurs responsabilités le moment venu dans une société qui, connaissant une division du travail de plus en plus forte, requérait une plus grande spécialisation et donc une plus longue formation. L'école promouvait alors socialement et la société indiquait, de manière relativement claire, les repères auxquels ces jeunes pouvaient se référer dans leur trajectoire, aussi bien pour entrer dans le monde du travail que pour tenir sa place dans les différents registres de la classification sociale. La société, de manière générale, affichait une forme de solidarité organique qui permettait de s'inscrire sans grande difficulté dans des réseaux d'appartenance et ainsi de trouver plus facilement sa place dans la communauté.

La société dans laquelle nous vivons, en ce début de XXI$^{e}$ siècle, s'organise tout autrement. Qualifiée de « postmoderne » par nombre de sociologues et de philosophes politiques contemporains, elle se caractérise notamment par la perte des modes de solidarité antérieurs, dits dès lors « traditionnels », et par l'affirmation de plus en plus forte d'un « individualisme » qui serait l'aboutissement, nous dit-on, des sociétés démocratiques. Cet individualisme aurait, entre autres conséquences, un effet pervers, socialement et psychologiquement destructeur, dans la mesure où il ferait lourdement peser sur les épaules des membres de la société des obligations dont ils n'auraient aucun moyen de se dégager : ils se devraient de réussir par eux-mêmes et ne pourraient dorénavant s'en prendre à personne d'autre s'ils n'y parvenaient pas. Parallèlement, depuis déjà la fin du XIX$^{e}$ siècle, il n'est question dans cette société que de « crise », « économique », dit-on, mais en fin de compte sociale, dont on ne voit aucunement la sortie. L'idéologie du progrès, dont nous héritons depuis la Révolution, en a pris un sérieux coup et l'enfance, et plus largement la jeunesse, où se logeait tout particulièrement cette forme de croyance, se trouvent dès lors nanties de représentations particulièrement contradictoires.

Cette société croit difficilement en l'avenir au point de s'imaginer, pour la première fois dans son histoire récente, que ses enfants auront très certainement un statut social, quel qu'il soit, inférieur à celui de leurs parents. La jeunesse n'apparaît plus, à cet égard, porteuse d'avenir, ni donc d'espoir. La société semble en même temps ne plus savoir ce qui aujourd'hui définit un adulte[7] et ne plus être en mesure, par là-même, d'offrir à sa jeunesse des balises qui lui permettraient de se projeter dans le futur et surtout de se voir intégrer véritablement la société.

[7] Cf. sur ce point l'ouvrage d'E. Deschavanne et de P.-H. Tavoillot (2007).

Mais le paradoxe ultime que présente cette société tient sans doute dans la surprenante valorisation du « demeurer jeune », quel que soit l'âge que l'on a. Et on ne s'étonnera pas de lire, sous la plume d'un sociologue, que cette société qui ne parvient plus à envisager l'avenir de ses jeunes a étrangement « érigé en modèle l'adolescence, en demandant aux individus de n'en jamais sortir » (Yonnet, 2006, p. 339)…

## Conclusion

Le psychanalyste ne peut se désintéresser du fait que l'adolescence constitue une construction sociale et qu'elle prend en conséquence une forme définie par une société à un moment donné de son histoire. Il ne saurait y avoir de « psychologie *en soi* de l'adolescence » (Yonnet, *ibid*., p. 336), contrairement à ce qu'ont pu soutenir les psychogénéticiens. La psychologie de l'adolescence s'inscrit dans un cadre de référence qui est bien évidemment social. Il en résulte qu'il est d'autant plus important, si l'on veut affirmer la spécificité d'une approche psychologique par rapport à une sociologie qui deviendrait totalisante, de reconnaître les processus généraux qui sont en œuvre chez celui que nous appelons « l'adolescent ». Ces processus doivent être d'abord rapportés à la problématique de la sortie de l'enfance, avant de considérer les effets que celle-ci entraîne, notamment dans le registre du désir. Il n'est certes pas possible d'occulter dans la problématique de l'adolescence l'importance du pulsionnel. Il n'en demeure pas moins que les processus que le registre du pulsionnel implique étaient déjà à l'œuvre durant l'enfance, même si l'irruption du génital leur donne une forme et surtout une intensité nouvelle. Le processus véritablement spécifique que soulève l'adolescence demeure bien celui que Jean Gagnepain désigne par l'expression d'« émergence à la personne ».

Ce processus anthropologique de sortie de l'enfance s'actualise dans un cadre social et familial précis qui vient lui conférer une forme toujours particulière et singulière. Sans nul doute, ce qui caractérise principalement la société dans laquelle nous nous inscrivons est la quasi-disparition des repères, et donc la dilution du seuil marquant l'entrée dans le monde adulte. Il est d'autant plus difficile à l'adolescent de se situer et d'affirmer sa subjectivité. Mais du côté du parent, le positionnement face à l'adolescent se complique également. C'est donc le rapport qui se réorganise en fonction du contexte. Il n'en demeure pas moins que les processus qui règlent ce rapport de l'adolescent et du parent demeurent les mêmes, quoi qu'il en soit de ce contexte social et familial, et que, par conséquent, le travail psychique de l'un et

de l'autre, bien que toujours singulier, renvoie aux mêmes invariants anthropologiques avec lesquels travaille le psychanalyste.

**Bibliographie**


Arendt, H. 1954. *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1972.

Aulagnier, P. 1975. *La violence de l'interprétation. Du pictogramme à l'énoncé*, Paris, PUF.

Bourdieu, P. 1980. *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.

Deschavanne, E. ; Tavoillot, P.-H. 2007. *Philosophie des âges de la vie*, Paris, Grasset & Fasquelle.

Gagnepain, J. 1990-1995. *Du vouloir dire. Traité d'épistémologie des sciences humaines*, trois tomes, Bruxelles, De Boeck, coll. « Raisonnances », 1995.

Gagnepain, J. 1994-2010. *Huit leçons d'introduction à la théorie de la médiation*, Matecoulon-Montpeyroux, édition numérique, http://www.institut-jean-gagnepain.fr/huit-leçons-d-introduction-à-la-théorie-de-la-médiation/

Gauchet, M. 2006. « Une nouvelle théorie de l'esprit : la médiation », *Le débat*, 140, mai-août, p. 66.

Huerre, P. ; Pagan-Reymond, M. ; Reymond, J.-M. 1990. *L'adolescence n'existe pas. Histoire des tribulations d'un artifice*, Paris, Odile Jacob, coll. « Opus », 1997.

Lacan, J. 1978. Le Séminaire, livre II (1954-1955), *Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil.

Leclaire, S. 1975. *On tue un enfant. Un essai sur le narcissisme primaire et la pulsion de mort*, Paris, Le Seuil.

Quentel, J.-C. 1993. *L'enfant. Problèmes de genèse et d'histoire*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Raisonnances », 1997.

Quentel, J.-C. 2001. *Le parent. Responsabilité et culpabilité en question*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Raisonnances », 2008.

Quentel, J.-C. 2004. « L'adolescence et ses fondements anthropologiques », *Comprendre*, 5, « Les jeunes », Paris, PUF, 25-41.

Quentel, J.-C. 2007. *Les fondements des sciences humaines*, Toulouse, Érès.

Quentel, J.-C. 2011. *L'adolescence aux marges du social*, Paris, Fabert.

Quentel, J.-C. 2012. L'enfant et la sexualité, *Champ psy*, 61, p. 107-120.

Yonnet, P. 2006. *Le recul de la mort. L'avènement de l'individu contemporain*, Paris, Gallimard.

**Résumé**

L'adolescence, phénomène corrélatif de la complexification des sociétés occidentales, soulève la question anthropologique de la sortie de l'enfance ou du « meurtre de l'enfant ». L'émergence à la « personne », pour reprendre la formulation de Jean Gagnepain, inaugure un conflit interne qui durera toute l'existence. Le parent le vit donc également en lui et l'entrée dans l'adolescence de son fils ou de sa fille vient en fait le raviver. Le contexte social actuel confère toutefois à cette crise que vivent tout à la fois l'adolescent et le parent des caractéristiques particulières qui retentissent de manière inédite sur leur relation.

**Mots-clés**

Sortie de l'enfance, adolescence, absence, personne, responsabilité

**Abstract**

Adolescence, a phenomenon which closely tracks the increasing complexity of Western societies, raises an anthropological question concerning the end of childhood or "the murder of the infant'. The emergence of the person introduces, as Jean Gagnepain put it, an internal conflict which will last for the rest of one's life. The parents, therefore, also live with this conflict and the entry of their son or daughter into adolescence revivifies it. Though the parents and the adolescent live through this crisis at the same time, the social context gives it particular characteristics which affect the parent-adolescent relationship in unexpected ways.